

Atelier pédagogique DGESCO n°1
**« Mesurer et lutter contre les discriminations à l'embauche :
le cas de la fonction publique »**

Mercredi 9 novembre 2016, 9h00-10h30

Lieu : CCI - Salle Jacquard

Durée : 1h30

Objectifs généraux de l'atelier

Cet atelier pédagogique est destiné aux professeurs de sciences économiques et sociales et d'économie-gestion. Il vise à souligner l'apport des économistes dans l'observation et l'analyse des phénomènes de discriminations, ainsi que dans l'évaluation des politiques anti-discrimination, en illustrant ces travaux par le terrain de l'emploi public.

Les discriminations à l'embauche, source d'inégalités d'accès à l'emploi, sont un champ de recherche pour les sociologues, les juristes, les économistes ou encore les psychologues. Dans ce domaine, les économistes ont développé des analyses, des outils et des méthodes permettant de mieux connaître ces discriminations, d'imaginer des instruments pour les combattre et d'évaluer les actions mises en place. Ces avancées théoriques, méthodologiques et empiriques contribuent à éclairer la décision publique pour réduire ce type d'inégalité. Pour illustrer ces travaux, Yannick L'Horty s'appuiera sur le cas des discriminations dans la fonction publique, plus précisément les inégalités de traitement dans le recrutement, un domaine encore peu exploré jusqu'à présent [1].

Après un rappel sur l'analyse économique des comportements discriminatoires et leurs différentes explications théoriques, il sera précisé dans un premier temps comment les discriminations à l'embauche peuvent être objectivement mesurées, en comparant la méthode expérimentale aux méthodes statistiques. Dans l'accès à l'emploi public, différents critères de discriminations peuvent être examinés : le sexe, l'origine, le lieu de résidence, la situation familiale. Dans un second temps, les politiques de lutte contre les discriminations – les "actions pour l'égalité" dans le cas de la fonction publique – seront abordées et leur efficacité sera interrogée. Les économistes ont développé des outils d'évaluation des politiques sociales, en particulier les méthodes d'évaluation aléatoire. Dans le cas des actions anti-discriminatoires dans le domaine de l'emploi, les évaluations sont complexes et leurs résultats souvent contradictoires. Le terrain de la fonction publique permettra de s'interroger sur les méthodes les plus à même de juger de l'efficacité des mesures en faveur de l'égalité.

Cet atelier pédagogique est proposé par la DGESCO en partenariat la revue [Regards croisés sur l'économie](#) et site de ressources en sciences économiques et sociales [SES-ENS](#).

[1] Yannick L'Horty, "[Les discriminations dans l'accès à l'emploi public](#)", Rapport au Premier Ministre, juin 2016.

Intervenant

Yannick L'Horty

Professeur de sciences économiques à l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée
Directeur de la fédération CNRS "Travail, Emploi et Politiques Publiques" (TEPP, FR n°3435)
Spécialiste en économie du travail et évaluation des politiques publiques

Modérateurs

Asma Benhenda (rédactrice en chef de la revue Regards croisés sur l'économie)
Anne Châteauneuf-Malclès (site SES-ENS)

Ressources en ligne :

- Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, "L'apport du testing à la mesure des discriminations", CEE, *Connaissance de l'emploi* n°68, août 2009.

<http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/lapport-du-testing-la-mesure-des-discriminations>

- Yannick L'Horty, "Les discriminations dans l'accès à l'emploi public", Rapport au Premier Ministre, juin 2016. L'objet de ce rapport est de prendre une mesure objective du risque discriminatoire dans l'accès à l'emploi public tout en contribuant à l'évaluation de ces nouvelles actions pour l'égalité. Le champ d'observation se limite à l'accès à l'emploi public, mais il couvre différents critères de discriminations, selon le sexe, l'origine, le lieu de résidence, la situation familiale, et il englobe toutes les voies de recrutement (concours, recrutements sans concours, voie contractuelle) dans les trois versants de la fonction publique.

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/rapport-de-yannick-lhorty-sur-discriminations-dans-lacces-a-lemploi-public>

Parties des programmes concernées en SES et Economie-gestion

Terminale série ES, Enseignement spécifique de SES, « Regards croisés »

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71834

1. Justice sociale et inégalités

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.1 Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?	Égalité, discrimination, assurance / assistance, services collectifs, fiscalité, prestations et cotisations sociales, redistribution, protection sociale.	On s'interrogera sur les fondements des politiques de lutte contre les inégalités en les reliant à la notion de justice sociale ; on rappellera à ce propos que toute conception de la justice doit répondre à la question : « L'égalité de quoi ? ». On distinguera égalité des droits, égalité des situations et égalité des chances. On analysera les principaux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale : fiscalité, redistribution et protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations. On montrera que l'action des pouvoirs publics s'exerce sous contrainte et qu'elle fait l'objet de débats quant à son efficacité : risques de désincitation et d'effets pervers. Acquis de première : État-providence, prélèvements obligatoires, revenus de transfert.

2. Travail, emploi, chômage

<p>2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?</p>	<p>Flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification, demande anticipée, salariat, précarité, pauvreté.</p>	<p>Afin de montrer que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage. On soulignera que les politiques de l'emploi sont aussi fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi.</p> <p>Acquis de première : chômage, productivité, demande globale, politique monétaire, politique budgétaire, rationnement.</p>
--	---	--

Terminale série STMG, Enseignement d'ÉCONOMIE

http://media.education.gouv.fr/file/13/19/4/STMG_economie_211194.pdf

VIII. Quelle est l'efficacité de l'intervention sociale de l'État ?

Thèmes	Notions	Contexte et finalités
		<p>Historiquement, l'intervention de l'État a permis progressivement la prise en charge des risques sociaux et une certaine réduction des inégalités. Si cette intervention est légitime, la question de son efficacité n'en demeure pas moins posée, au regard des logiques d'assurance et d'assistance. Le débat économique demeure entre les partisans d'une intervention sociale justifiée par des considérations économiques et humaines et ceux qui mettent en avant ses effets pervers.</p>
<p>VIII.1. Les domaines d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les inégalités et la justice sociale - La protection sociale - Les logiques d'assurance et d'assistance - Le traitement social du chômage 	<p>La politique sociale poursuit des objectifs de réduction des inégalités, de justice et de solidarité sociales, dans un contexte où l'exclusion et la pauvreté demeurent.</p> <p>La solidarité nationale est assurée essentiellement par la redistribution verticale tandis que l'assurance collective (protection sociale) protège plus particulièrement des risques sociaux (santé, vieillesse-survie, famille-maternité, emploi, pauvreté et exclusion sociale). Deux logiques peuvent donc présider à la protection sociale : une logique d'assurance et une logique d'assistance ou de solidarité attachée à l'idée de justice sociale.</p> <p>Ces objectifs se traduisent par les prestations offertes par les organismes de protection sociale. Le chômage est également considéré comme un risque social dont le traitement par l'État vise à en rendre supportables les conséquences économiques et sociales pour le salarié (indemnisation du chômage).</p>
<p>VIII.2. L'efficacité de la politique sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La progressivité de l'impôt - La redistribution 	<p>Des prélèvements sont effectués sur le revenu des agents économiques en vue de financer la politique sociale. Une attention particulière sera portée à l'impôt sur le revenu dont la progressivité remplit notamment une fonction d'équité sociale, en favorisant une redistribution entre hauts et bas revenus.</p> <p>L'efficacité de la politique sociale est appréhendée sous l'angle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la réduction des inégalités de revenu ; - du financement de la protection sociale ; - des effets des prestations sociales et des minima sociaux.

Première série ES, Enseignement de SES, « Regards croisés »

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71834

2. Action publique et régulation

Thèmes	Notions	Indications complémentaires
<p>2.1 Comment l'État-providence contribue-t-il à la cohésion sociale ?</p>	<p>Solidarité, désaffiliation, disqualification sociale.</p>	<p>On montrera comment l'État social contribue, à travers la définition de droits sociaux et la mobilisation d'instruments divers, à favoriser la cohésion sociale en luttant contre la pauvreté, l'exclusion et les discriminations.</p>

Classes de seconde, Enseignement moral et civique

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243

2. Egalité et discrimination

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none">• Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.• Mobiliser les connaissances exigibles.• Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.• S'impliquer dans le travail en équipe.	<ul style="list-style-type: none">• La notion d'égalité avec ses acceptions principales (égalité en droit, égalité des chances, égalité de résultats).• Les inégalités et les discriminations de la vie quotidienne, leur gravité respective au regard des droits des personnes.• Les textes juridiques fondamentaux de lutte contre les discriminations (particulièrement la loi du 1er juillet 1972) : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Une analyse historique pour montrer les liens entre la démocratie et la conquête de l'égalité : « nuit du 4 août », abolition de l'esclavage, neutralité de l'État vis-à-vis des religions, droit de vote des femmes, dépénalisation de l'homosexualité... (démarche de type dossier documentaire souhaitable).• Une étude de cas à partir d'extraits de jugements montrant la diversité des expressions discriminatoires, avec l'analyse des solutions apportées.• À partir de faits observés dans le lycée ou son environnement social, un débat peut être mené, à la fois :<ul style="list-style-type: none">- sur la définition de ce qui est discriminatoire ;- sur la distinction de ce qui est simplement discriminant de ce qui est discriminatoire ou attentatoire à la dignité humaine ;- sur les moyens autres que juridiques de combattre les discriminations.